

Travaillons ensemble

Publication de la
section RENAULT
du syndicat

N° 13
Janvier 2008

Tél : 06.98.05.13.80 sm-te@travaillonsensemble.org
Consultez notre site : www.travaillonsensemble.org

s y n d i c a t l i b r e e t i n d é p e n d a n t

Le dialogue social peut-il se laisser enfermer dans une commission ?

Editorial

En quoi la naissance d'un Enfant, né dans la pauvreté et pour lequel il n'y avait pas de place à l'hôtellerie de Bethléem, inspire-t-elle le syndicalisme en général, et l'action du syndicalisme chrétien en particulier ?

Dès le début de cette institution, nos aînés ont été confrontés à la misère matérielle dans laquelle se trouvaient les populations ouvrières d'alors. Rappelons que nos syndicats sont les héritiers des anciennes corporations qu'avaient produits 18 siècles pétris d'esprit chrétien.

Si au *Technocentre* nous sommes moins confrontés à la dureté des conditions matérielles, nous sommes marqués par la mentalité de « l'efficacité » qui tend à marginaliser des collègues souffrants comme s'ils étaient un « poids » ou un « problème ».

Outre le soulagement de la misère matérielle, l'esprit chrétien a pour vocation de soulager les misères morales mais également d'alimenter une réflexion. Actuellement, le débat d'idée fait défaut : peut-être sommes-nous trop englués dans notre bien-être matériel. L'esprit de la crèche peut nous aider à mettre les choses dans la bonne perspective.

C'est pourquoi, après une réflexion d'actualité sur la mise en place d'une commission paritaire par la Direction des établissements pour « l'amélioration des conditions de vie et de travail des équipes », **Travaillons ensemble** a trouvé intéressant d'apporter de la poésie avec le *fac simile* de la page de Noël du magazine de la CFTC paru en janvier 1952.

Sommaire

- Le dialogue social peut-il se laisser enfermer dans une commission ?**
- La subsidiarité, principe de vie sociale**
- Nous avons aimé le Marché de Noël**
- Pourquoi nous ne nous associons pas au Téléthon**
- Pour nous contacter**
- Pour fêter Noël : *fac simile* de "Syndicalisme CFTC" janvier 1952**

Le dialogue social peut-il se laisser enfermer dans une commission ?

1) Pourquoi n'avons-nous pas signé l'accord ?

La Direction des établissements a entamé la négociation d'un accord avec les organisations syndicales de RUEIL et de GUYANCOURT pour mettre en place une commission s'appuyant sur les deux établissements. Initialement, l'objet de cette commission : « suivi du plan de soutien aux équipes » est devenu le 11 décembre : « amélioration des conditions de vie et de travail des équipes ».

A l'image des projets, les négociations se sont déroulées au pas de course.

Lors des deux réunions le 4 et le 11/12, nous avons réclamé une réunion de négociation supplémentaire ainsi qu'une prolongation de la date de signature afin de prendre en compte des revendications importantes. Sans succès.

N'ayant pas été exaucé, nous en avons tiré les conséquences. Le syndicat de Guyancourt n'a pas signé l'accord en l'état malgré sa bonne volonté.

2) Nous avons lancé une fusée éclairante

Considérant le 13 décembre que la négociation n'était pas terminée, nous avons proposé aux négociateurs une réunion intersyndicale le 17 dans le but de leur exposer les raisons de nos réticences. Parallèlement, nous avons demandé par courrier à M. B. OLLIVIER

un rendez-vous le 18 pour tenter d'amender encore une fois le texte de l'accord tout en demandant un report de la date limite de signature (prévue le 19), ainsi qu'une réunion supplémentaire. Le 14, les syndicats de Rueil et de Guyancourt ont décliné notre proposition. D'abord la CFE-CGC, puis FO et la CFDT. Ils nous ont écrit : « Nous ne souhaitons pas un report de la signature ». Seul SUD nous a remercié tout en déclinant l'invitation en pensant que : « votre demande ne sera pas recevable ». La CGT, prudente, n'a pas répondu.

3) Notre syndicat reçu par la Direction des établissements

Nous avons été reçus le 18 décembre. Nous inspirant du Secrétaire Général confédéral CFTC, J. DINTINGER disant : « Une bonne négociation ne peut être contrainte dans le temps sans aboutir à un mauvais accord »¹, nous avons renouvelé notre demande d'un report de la date de signature et d'une nouvelle réunion et indiqué les points qui nous posent problème : la confidentialité et le rapport de la commission avec les Institutions Représentatives du Personnel (IRP).

L'article définissant les règles de confidentialité fera que les participants syndicaux ne pourront faire état dans leurs instances des sujets abordés en commission, ce qui réduira considérablement leur action. **L'introduction de règles de confidentialité a toujours été considérée par les représentants des salariés comme contradictoire avec leur mission. Cette règle est dorénavant acceptée par les signataires !**

Quant au rapport de la commission avec les IRP, nous avons fait observer que cette commission située au sommet des instances actuelles se comportera comme un « Super CE » ou un « Super CHSCT ». Contrairement aux instances élues par les salariés (directement DP et CE, ou indirectement CHSCT), **la commission sera composée de membres désignés par les organisations syndicales.** Notre demande que les élus DP, CE et CHSCT puissent saisir la commission a été refusée ! Le principe de subsidiarité n'est pas appliqué. Dans la hiérarchie des IRP définie par le Code du Travail, **le CE perdra, de facto, son rang d'instance la plus importante. C'est un bouleversement profond du droit syndical français qui est institué !**

4) Qu'est-ce qui est en cause ?

Nous sommes dans un double contexte :

1) Celui de la création de la Direction des établissements donnant une direction unique à deux établissements distincts créée à l'occasion du « Plan de soutien aux équipes » et présenté comme réponse aux suicides. Renault crée ainsi un nouveau statut juridique de société.

2) Celui de l'évolution de la législation réglementant le droit syndical. Depuis le 4 décembre 2007, la refonte du Code du travail est en train d'être examinée à l'Assemblée nationale. Une confédération s'en est inquiétée et a opposé des objections, notamment concernant la suppression des « formules impératives ».

NOUVEAU CODE DU TRAVAIL

La suppression des formules impératives

On ne peut pas légitimement soutenir que les formules « l'employeur consulte le comité d'entreprise » et « doit consulter » (ancienne formulation) soient identiques. Les formules traduisant une obligation telles que « doit » ou « est tenu », traditionnellement employées dans le Code du travail, ont toutes disparu au profit du simple verbe conjugué à l'indicatif présent. La CFTC avait demandé le maintien des formules impératives contenues dans le Code du travail, aussi bien pour garantir une réécriture à droits constants que pour permettre une meilleure lisibilité pour l'utilisateur. Le Code réécrit est donc susceptible d'affaiblir les droits des salariés et les devoirs des employeurs.

D'après le communiqué de presse CFTC du 6 décembre 2007

Les évolutions concernant l'exercice du droit syndical vont toujours dans le sens d'une diminution du nombre de représentants, (les économies d'échelle ne sont pas oubliées dans le domaine des relations sociales) et du renforcement des structures syndicales (délégués désignés) **au détriment des représentants des salariés (délégués élus).**

Renault n'ayant pas été étranger à la rédaction des lois Aubry ni à la prolongation des mandats DP et CE de 2 à 4 ans, la venue au Technocentre le 13/12 au soir de Xavier BERTRAND, Ministre du Travail des Relations sociales et de la Solidarité, pour rencontrer la Direction de Renault puis les organisations syndicales, a-t-elle un rapport avec la mise en place de la commission ? A cette occasion, le Ministre a annoncé un allongement de la durée des mandats des élus CHSCT.

5) Notre message aux salariés

Travaillons ensemble, et notre syndicat de Guyancourt, **s'inquiètent d'une prise en main des organisations syndicales**, qui suivront « l'amélioration des conditions de vie et de travail des équipes » par la mise en place « d'indicateurs pertinents ... pour garantir un suivi du déploiement des mesures issues des travaux de la commission » et qui ne pourront pas communiquer auprès des salariés. **Il nous appartient, avec les militants syndicaux de bonne volonté et les salariés qui voudront bien les soutenir, de reconstruire le lien social qui nous fait défaut !**

Surtout dans le contexte du *Pré-rapport Technologia* et des inquiétudes liées à l'érosion de la confiance, nous tenons à vous assurer en ce début d'année 2008, de notre total dévouement à la cause des personnes en souffrance dans l'entreprise en pleine mutation.

N'hésitez pas à faire appel à nous !

¹ La Lettre confédérale CFTC N° 1204, 10 décembre 2007

6) Pour en savoir plus

La lettre à M. Bernard OLLIVIER, celle aux négociateurs syndicaux ainsi que l'argumentaire

que nous voulions leur présenter, sont consultables sur l'intranet Renault.

La subsidiarité, principe de vie sociale

Dès la fin du 19^{ème} siècle, Léon XIII affirmait déjà que l'Etat (mais également entreprises et partis politiques NDLR) ne devait pas s'immiscer dans le gouvernement intérieur des syndicats, associations et "corporations" mais simplement les protéger. Il faisait remarquer très justement que : « Le mouvement vital procède essentiellement d'un principe intérieur et s'éteint très facilement sous l'action d'une cause externe ».

De cette remarque naquit le principe essentiel de philosophie sociale qui consiste à laisser à chaque échelon d'une organisation toute l'autonomie dont elle est capable.

Le principe ainsi défini est celui de la "subsidiarité".

Dans tout corps social hiérarchiquement organisé, la mise en œuvre de ce principe peut s'exprimer en trois verbes. Chaque entité de rang plus élevé, par rapport à celle qui est au-dessous, doit :

- **Respecter** strictement,
- **Aider** éventuellement,
- **Remplacer** exceptionnellement.

Cette délégation verticale constitue pour nous un impératif dans toutes les situations où, pour des raisons diverses, des personnes sont appelées à se rapprocher pour vivre et travailler ensemble.

D'après « La Doctrine sociale de l'Eglise » (page 74), par Alphonse BREGOU, Ed. Saint Robert de Molesmes. L'auteur a été Directeur de l'Institut Syndicat de Formation de la CFTC de 1977 à 1987.

Nous avons aimé le Marché de Noël

Toutes nos félicitations à l'équipe dirigeante du CE (CFE-CGC et CFDT) qui, en partenariat avec le Département Communication des établissements, a organisé le marché de Noël dans le hall de la

Ruche et a donné ainsi une visibilité à cette tradition bien de chez nous. Il a même été possible de se constituer une crèche !

Pourquoi nous ne nous associons pas au Téléthon

Notre syndicat n'a pas souhaité suivre le CE pour soutenir le Téléthon en 2007 et ne se joindra pas aux actions qui seront mises en place dans le futur tant que les graves questions soulevées par cette opération ne seront pas résolues.

En effet, même si des avancées significatives ont été réalisées dans de nombreux domaines grâce à la mobilisation et à la générosité du public, nous

n'oublions pas que le battage médiatique organisé autour d'enfants qui souffrent masque des recherches menées sur des embryons humains, ce qui choque nos convictions. La générosité ne légitime pas tout.

Nous préférons donc laisser à chacun le soin de décider en conscience de l'attitude à adopter.

Pour nous contacter :

Si vous voulez échanger avec nous sur les sujets que nous abordons dans nos publications (tracts ou « **Travaillons ensemble** »), n'hésitez pas à vous adresser à un militant de notre syndicat ou à communiquer avec nous par mail :

contact-tcr@travaillonsensemble.org

Popularités de Noël

PAS de fête qui soit aussi populaire que Noël et qui, sur tous les points de l'activité humaine, ait marqué plus de rayonnements.

Noël était pour nos aïeux le plus grand cri de joie. Ils l'attendaient si bien toute l'année qu'on en a fait un proverbe :



On a tant crié Noël qu'à la fin il arrive. Et ce proverbe était symboliquement pour eux, comme la fête de Noël, la source de toutes les espérances.

Car en la nuit de Noël, si les Rois paraissent,

Noël aux Chansons



N congé plus long s'imposait pour Noël parce qu'on avait beaucoup à faire.

L'illustration et magnification de la nuit natale, dans des époques où l'on ne disposait que d'un équipement de luminaire assez fruste, torches et lumignons, exigeait des préparatifs sérieux.

Et toute la célébration de Noël était une occupation pressante et multiple. Chacun prenait sa part, et chacun faisait quelque chose.

On le faisait en chantant : notre vieille France s'y connaissait ! Qui ne possédait un répertoire abondant de Noël ! Chants anciens et aussi chants nouveaux. L'intensité du sentiment sur lequel on vivait Noël servait d'inspiration profonde et ingénue.

Inspiration populaire plus que savante : « Tous ces Noël, écrit Mabillet de Poncheville, ont été faits pour le menu peuple et par lui ! Il y paraît à chaque détail ». Les noms d'auteurs restent ignorés : ce ne sont pas des savants, mais des poètes spontanés. Ils ont tout bonnement exprimé dans la joie ce qu'ils avaient à dire.

Cette abondance et cette variété des Noël font l'admiration de tous les amateurs de poésie populaire.

ils ont cédé le pas aux bergers. Fait unique et lourd de conséquence dans l'histoire des hommes.

Noël des Loisirs

Au temps de la vieille France, Noël était une des quatre « bonnes fêtes », avec la Toussaint, la Pentecôte et Pâques.

Alors que toutes les fêtes chômées ne duraient qu'un jour, les « bonnes fêtes » avaient leur lendemain. Elles l'ont encore, car la tradition est tenace.

Mais pour Noël on avait deux jours. Grande largesse. Notre La Fontaine s'est fait l'écho des plaintes contre les fêtes chômées : ce n'étaient pas les ouvriers qui réclamaient, presque tous étant payés au mois.

On en avait fait *La Grande Bible des Noël*, souvent réimprimée. Henry Poulaille a entrepris un recueil, plus vaste, émouvant et curieux : *La grande et belle Bible des Noël anciens*, dont le troisième volume vient précisément de paraître. Un monument.

On trouverait tout dans ces Noël. Citons au moins quelques strophes du *Noël des métiers*, où chaque ouvrier vient offrir son travail, et parfois avec quelque malice :

On vit entrer des boulangers
Qui donnèrent des miches,
Suivis de quatre pâtisseries

Noël du Cinéma et de la Radio



ORSQUE les images se mirent à bouger, celles de Noël se retrouvèrent spontanément sur les écrans.

Aux temps du muet, on reprenait souvent en décembre un film assez ingénu sur la *Nativité*. Mais surtout, Noël servait de cadre à bien des drames : *Les deux Orphelines*, *L'Aïe* de Roudrioz,

Apportant des saucisses ;
Joseph les mit dans son panier ;
Elles n'y furent guère,
Car un friand de galonnier
Les lui prit par derrière.

Un vitrier nommé Loiseau,
Proche d'une prairie,
Portant vitres à un château,
Vit une bergerie
Où il trouva que Jésus-Christ
Ne venait que de naître,
Pose aussitôt sans contredit
Ses panneaux aux fenêtres.

Un homme noir comme un charbon
Se trouva dans l'étable.
Plusieurs crurent bien tout de bon
Que c'était quelque diable.
Mais c'était un pauvre cloutier
Lequel, oyant l'horloge,
Partit bientôt et sans quitter
Ses vêtements de forge ...
Et tous les métiers passent ...



Représenter Noël

On dit que c'est saint François d'Assise qui pensa à reproduire, dans les églises l'étable où l'Enfant vient de naître. Nous allons encore la contempler, et l'amour du jouet moderne en fait édifier dans bien des foyers.

Le juif polonais, *Le Grillon du foyer*, venu aussi de ce côté.

Il y eut dans les films de Charlie Chaplin le Noël émouvant de *Gosse*, où paraissait Jackie Coogan, et celui de *La Rue vers l'or*. On retraça des réveillons dans *La Rue sans joie*, *Voyage sans retour*, et surtout *La petite marchande d'allumettes*, un des derniers chefs-d'œuvre du muet.

Le film parlant en a aussi beaucoup usé, jusqu'à *L'assassin du Père Noël* avec le pauvre Harry Baur, où Noël n'était évidemment qu'un prétexte.

Quant à la Radio, à quoi penserait-elle si, le 25 décembre, elle n'évoquait pas Noël ? Les variations sur le thème sont nombreuses, et pas toujours de la qualité qu'on voudrait.

Les plus belles réalisations vinrent du

Noël aux Jouets

Le plus populaire rayonnement de Noël est encore la distribution de jouets aux enfants. Mais ici la tradition s'est curieusement et fâcheusement adultérée. Comment le petit Jésus de la Crèche, frère de tous les petits enfants du monde, est-il devenu ce vieux père Noël, antidote du père fouettard ?

C'est assez simplement une confusion avec Saint Nicolas qui, dans nos provinces du Nord et de l'Est, demeure le patron des petits garçons, et à ce titre, grand distributeur de jouets aux plus sages. Saint Nicolas se célèbre le 6 décembre, et Noël

Le théâtre anime la crèche. Il vient aussi de la Liturgie. Au VIII^e, au IX^e siècle, où les fastes de Noël atteignaient déjà, selon certains documents, des splendeurs surprenantes, la nuit entière se consacrait à des champs, des lectures, des rites variés, compliqués de mouvements de luminaires jouant les riches tentures.



L'Office, plein de chants et de poésie, était déjà une longue action dramatique, avec mouvements et dialogues.

Les *mystères* en ordonnèrent la composition, vers le X^e siècle. Le cycle de Noël est un des plus importants de notre théâtre médiéval. Et de même qu'on a continué à jouer des Passions, bien des villages, en Bretagne et en Provence surtout, ont continué à représenter des *Nativités*. Henri GHEON s'est inscrit dans la tradition avec son pittoresque *Noël sur la place*, où des comédiens ambulants animent le vieux thème.

Des pièces sur Noël, on serait surpris de voir qu'il en existe tant. Henri BROCHET en a donné plusieurs, et les plus récents sont *Le Noël du Chaperon rouge*, *Noël dans le hameau perdu*. Il y a le célèbre *Grillon du Foyer*, de Francmesnil, qui vient des *Contes de Noël* de Dickens ; et *La nuit de Noël de 1914*, de Paul Claudel. Il en faudrait encore citer quelques douzaines ...

Vatican et aussi de l'Angleterre, quand on usa pour la première fois des contacts radiophoniques pour unir de nombreux peuples dans une même émission. Un grand souffle fraternel courut de par le monde, hélas sans empêcher la suite que nous avons connue !

La Radio se sert volontiers pour ses émissions de la vaste littérature sur Noël. On a fait pour les ondes quelques pièces composées exprès en vue des émissions, et ce fut notamment *La nativité* de Mmes Cita



et Suzanne Malard, les célèbres auteurs du *Dieu Vivant*. Comme le *Dieu Vivant*, *La Nativité* a été diffusée par les Radios de nombreuses nations.

Maintenant, et semble-t-il sous l'influence du cinéma américain, les grands magasins matérialisent le père Noël, qui n'a plus ainsi de mystère, puisque les enfants vont le voir et lui tirer la barbe ... Ce serait d'une assez triste décadence, si heureusement Noël ne se gardait ailleurs dans sa pureté et sa signification divines ...

Jean MORIENVAL

Un poème de

Théophile GAUTIER

*Le ciel est noir, la terre est blanche,
Cloches, carillonnez gaiement !
Jésus est né, la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.*

*Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid,
Rien que des toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.*

*Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus,
Et, pour l'échauffer dans sa crèche,
L'âne et le bœuf soufflent dessus.*

*La neige au chaume pend ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel,
Et, tout en blanc, le cœur des anges
Chante aux bergers : Noël ! Noël !*

